

Roscanvel

Protection des espèces : l'APPR s'intéresse au bar



Le bureau de l'APPR au complet.

C'est sous la présidence de Dominique Fleuret, que l'APPR, (Association des pêcheurs plaisanciers de Roscanvel), a tenu son assemblée générale vendredi 23 janvier, salle des fêtes de la mairie. C'est devant une assistance nombreuse et attentive, que le président a abordé le problème de la pêche au bar : « La commission européenne vient d'interdire la pêche du bar au chalut pélagique. Cette mesure est un grand pas en avant pour la protection de cette espèce. Mais pourquoi ne pas avoir étendu cette mesure à toutes les zones de pêche et à tous les métiers de la pêche ? Les plaisanciers devront-ils se limiter à un poisson par jour, quand les professionnels peuvent chaluter dans les frayères ? Les plaisanciers ont déjà consenti beaucoup d'effort » : la taille des poissons, 42 cm, le mar-

quage des poissons, un accord éventuel de la FNPPSF (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France) pour la définition d'un quota...

Des bilans positifs

« Un effort s'impose à tous pour préserver la ressource et définir une pêche responsable qui laissera à nos enfants une mer toujours riche. » Chaleureusement salué pour ses propos, le président donnait la parole à Dominique Parent, secrétaire, pour un bilan d'activités positif. « Entre les sorties pêche, voyage, rencontre, fêtes sur le port, en collaboration amicale avec le CNR et LDG, autant d'activités sous le signe des loisirs, sans oublier bien sur les divers travaux tels le réaménagement du local ». Après la présentation de Michel Drevillon, trésor-

rier, d'un bilan financier sain, le tout voté à l'unanimité, il ne restait plus qu'à procéder au renouvellement du tiers sortant. Réélu à l'unanimité : nouveauté toutefois avec l'arrivée de Daniel Jégo dans une toute nouvelle fonction : la communication.

Le bureau se compose donc : de Dominique Fleuret, président, Bernard Etiamble, vice-président, Michel Drevillon : trésorier, Josette Steffe : trésorière adjointe, Dominique Parent : secrétaire, Jean-Luc Mingant : secrétaire adjoint et Daniel Jégo à la communication.

Les projets : La saison débutera avec le nettoyage de la cale le 21 juillet. Pour Dominique Fleuret : « D'année en année, il y a un peu moins de déchets, c'est très encourageant ! » Les fêtes sur le port et autres manifestations sont reconduites.